



Maureilhan, le 19 septembre 2022

## COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

### COMPTE-RENDU DU 8 SEPTEMBRE 2022

**Etaient présents :** M. Alain CARALP Président de la Communauté de communes La Domitienne, M. René COUSIN, commune de Lespignan, M. Patrick TREMOULET, commune de Nissan lez Ensérune, M. Jean-Philippe JUAN Commune de Maraussan, Mme Claude BLAHO PONCE responsable de la mission Accessibilité Tourisme Handicap / ADT de l'Hérault, Mme Véronique BESSEDE secrétaire Association PARTAGE, Mme Esther MARTCHILI Directrice du pôle population et qualité de vie, Mme. Mélanie SORINI Directrice de l'Office de Tourisme La Domitienne, Mme Diane MASSENAT, chargé de développement tourisme durable Office de Tourisme La Domitienne, M Jean-Marie GAUDY Maître de port Communauté de communes La Domitienne, M Fodil KOUIDER Chargé de Développement de l'Action Sociale et Solidaire Communauté de communes La Domitienne.

**Excusés :** M. Jean-François GUIBBERT Maire de la commune de Lespignan, M. Stéphane DIEU Directeur Général des Services Communauté de communes La Domitienne, M. Robert JARDI Fédération des aveugles de France LR, M. Michel DOUARD responsable du Comité de liaison des associations handicapées du biterrois et vice-président du GIHP, Mme Nathalie Piques commune de Maureilhan, Mme Diana MARQUIER Responsable ADS La Domitienne.

Alain CARALP, Président de la Commission, accueille les membres et décline les membres absents excusés. Il informe les membres de la commission des nominations d'Eliau PALAZY, conseiller Communautaire, membre suppléant en remplacement de Michel PEPOZ démissionnaire sur la commune de Montady et de Jean Michel ROCHE, directeur général comme représentant de l'APEAI Ouest Hérault en remplacement d'Éric PAGES.

**Le rapport annuel de la CIA 2021 est mis au vote, il est approuvé à l'unanimité.** Il sera présenté au prochain Conseil communautaire du 27 septembre 2022 et publié sur le site Internet de la Domitienne.

## **Point sur l'accessibilité du Port Départemental du Chichoulet à Vendres-plage et du dispositif « Port ouvert à tous »**

Jean-Marie GAUDY nous informe que suite aux débats qui se sont tenus lors des CIA du 17 juin et du 25 novembre 2021, concernant l'accessibilité du Port Départemental du Chichoulet, une visite a été organisée le 21 février 2022 en présence de Michel DOUARD, Guy MARTIN, Robert JARDY, Clément CHOUET, Fodil KOUIDER et lui-même. Un certain nombre de points techniques ont été relevés.

Postérieurement, à cette démarche, le Département de l'Hérault a relancé son programme « Port ouvert à tous ». Cette démarche s'inscrit dans l'objectif d'identifier le niveau d'accessibilité réel des ports du département de l'Hérault afin de favoriser et valoriser l'offre accessible auprès des usagers.

Les services de La Domitienne se sont donc associés pour réaliser un diagnostic partagé. Dans ce cadre, des crédits départementaux pourraient être alloués.

## **Point d'étape de la marque « Destination pour tous » sur les communes de Colombiers et de Lespignan**

Claude BLAHO PONCE et Diane MASSENAT rappellent le contexte de la démarche, les niveaux de la marque, la gouvernance du projet ainsi que la remise du trophée « Destination Pour Tous » niveau argent, qui a eu lieu le 22 novembre 2021 à la Maison du Malpas.

Elles évoquent, la feuille de route post-labellisation qui permet de faire un point régulier sur la progression de la destination ; et plus particulièrement, les réalisations effectuées sur les communes concernées.

Le Président précise que la commune de Colombiers va engager sur ces trois prochaines années un financement de 2,5 millions € de travaux et aménagements, autour du port fluvial. A cette occasion, l'accessibilité sera renforcée à travers notamment, la création d'une nouvelle passerelle, d'un ascenseur PMR en zone technique, ou encore, de la mise en accessibilité des locaux techniques des étages.

En vue d'améliorer de façon globale l'offre de séjour et de loisirs, un point d'échange et de bilan sera réalisé entre l'OT de La Domitienne, Hérault tourisme, les directrices générales des services des communes de Colombiers et Lespignan et le service accessibilité de La Domitienne. Il aura lieu d'ici la fin de l'année. Il y sera évoqué entre autre la labellisation Tourisme & Handicap de la Cave du château de Colombiers.

Patrick TREMOULET membre de la CIA propose d'intégrer la commune de Nissan-Lez-Ensérune dans la démarche de progrès « Destination Pour Tous ». En effet, le musée d'Ensérune répondant aux normes d'accessibilité (Hérault Tourisme et l'OT suivent le dossier) mais aussi la salle d'exposition « Abbé Girry » dans le centre. Mélanie SORINI précise que le comptoir des VPE de Nissan est déjà labélisé Tourisme & Handicap. Une réunion est proposée en ce sens avec la commune de Nissan Lez Ensérune

Claude BAHO-PONCE dresse l'état des actions au niveau départemental, elle évoque les projets départementaux : « **Herault mobility version 2** », « port ouvert à tous » et « mer ouverte à tous » qui concerne l'accessibilité des plages de la commune de Vendres. Elle met l'accent sur la nécessité d'alimenter la plateforme nationale d'informations « **aceslibre** » par la saisie des sites accessibles sur le territoire.

Mélanie SORINI souhaite savoir si des passerelles sont possibles depuis « accessible.net » ; plateforme associative qui avait déjà été renseignée dans le cadre de DPT.

Concernant la labellisation Tourisme & Handicap sur le territoire, Diane MASSENAT rappelle qu'une première intervention était prévue au printemps auprès des hébergeurs professionnels, le calendrier en sortie de COVID n'étant pas opportun, elle sera relancée dès la saison touristique terminée. Toutefois plusieurs hébergements ont été repérés et des contacts ont été pris. Les visites s'effectueront sur la période allant de novembre à mars.

### **Point d'étape sur le service public d'accueil auditif en faveur des personnes sourdes et malentendantes**

Le 12 avril 2022, le Conseil communautaire a voté le déploiement à titre gratuit du service public d'accueil téléphonique en faveur des personnes en situation de handicap auditif sur l'ensemble du territoire (ACCEO). A cette fin, des conventions ont été proposées aux communes. Le service est d'ores et déjà effectif pour La Domitienne et ses communes membres.

### **Points divers**

Dans son magazine n°69 du mois de mai 2022, La Domitienne réaffirme son engagement pour une accessibilité pour tous en présentant l'ensemble de ses actions. Claude BAHO-PONCE souhaite promouvoir cette publication sur le site internet de l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault (ADT 34).

La Domitienne s'est associée, en 2022 au lycée professionnel Jean MERMOZ de Béziers afin d'accueillir Dylan, stagiaire et porteur d'un handicap, dans le cadre de son cursus scolaire. Le stage s'est accompli sur une période de trois semaines. Tous les moyens ont été mis en œuvre afin que le stage se réalise dans les meilleures conditions.

Fodil KOUIDER relaye les actions culturelles en faveur de la sensibilisation au handicap qui se sont déroulées sur le territoire pour lesquelles La Domitienne a participé :

- La manifestation « Le Diversival » organisée par son association éponyme s'est tenue du 26 au 28 mai 2022 à Vendres, elle a été l'occasion de :
  - découvrir le territoire de la commune pour 6 enfants à mobilité réduite.
  - d'assister à une démonstration de Quad Rugby par les Sharks MHR avec la possibilité, de s'essayer à ce sport avec des fauteuils mis à disposition.

- participer à une conférence de Nicolas Subreville « Handicap : du respect de la différence au droit à l'indifférence ».
- participer à un apéritif et repas solidaires, dont les bénéfices ont été reversés à l'association N'arett Jamais.
- suivre un concert musical en langue des signes français.

➤ « Le Festival des Arts Urbains de Maraussan » a eu lieu le 4 juin 2022.

Cette deuxième édition du FAUM a mis en lumière la culture Hip-Hop de belle façon, et à cette occasion, lors du concert du groupe Combo Pacheco, les artistes ont invité Dylan notre stagiaire, fan de musique, à les rejoindre sur scène pour partager une prestation solidaire.

Fodil KOUIDER informe la commission que les données statistiques des bâtiments accessibles délivrées par la DDTM 34 n'ont pas été mises à jour. Elles datent du 31 décembre 2018. Il rappelle que la commission est destinataire des avis de la commission de la DDTM34 mais non des attestations d'accessibilité des entreprises une fois les travaux réalisés. Esther MARTIHILI rappelle que c'est une obligation et que la commission intercommunale pour l'accessibilité en est destinataire de droit. Elle demande qu'une réflexion s'engage sur ce point avec les acteurs susceptibles de pallier cette difficulté.

Le Président lève la séance à 15 H 30 en remerciant les membres de la commission ainsi que tous les intervenants pour leur participation active.

Compte rendu rédigé par Fodil KOUIDER, validé par Esther MARTCHILI et visé par le Président Alain CARALP